



Front National pour la Défense de la Constitution

Déclaration de la Coordination Nationale du FNDC :

Mes chers compatriotes,

Le 30 août de chaque année, l'humanité commémore la Journée internationale des victimes de disparition forcée. En cette occasion, je prends la parole au nom de notre mouvement citoyen, le FNDC, pour aborder la situation de nos chers camarades de lutte, frères et amis Oumar Sylla, alias Foniké Mengué, et Mamadou Billo Bah.

En effet, dans la nuit du 9 au 10 juillet 2024, nos camarades ont été enlevés au domicile de Foniké Mengué. Depuis lors, ils ont été soumis à des tortures atroces dans la prison coloniale de Fotoba, située dans la commune urbaine de Kassa. Aujourd'hui, cela fait 55 jours que Foniké et Billo ont été enlevés, et ni leurs familles ni leurs avocats n'ont pu accéder à eux.

Chers compatriotes,

C'est sans surprise que nous pris connaissance de la déclaration du procureur général près de la Cour d'appel de Conakry, annonçant la disparition de nos camarades Foniké Mengué et Mamadou Billo Bah, tout en essayant de dégager la responsabilité de la junte au pouvoir.

Cependant, les témoignages concernant l'enlèvement de nos camarades au domicile de Foniké Mengué, notamment celui de Mohamed Cissé une victime désormais en liberté, ainsi que les enregistrements des caméras de surveillance de la police, entre 22h et 23h30 aux carrefours de Hamdallaye, Bellevue, à Dixinn Terrasse et à Donka, démontrent clairement l'implication des forces spéciales guinéennes et du GIGN dans cette opération.



FNDC

Front National pour la Défense de la Constitution

Front National pour la Défense de la Constitution

La déclaration du parquet général, au-delà de son caractère irresponsable et inhumain, est une insulte à l'intelligence du peuple de Guinée et à l'opinion internationale. Son objectif principal était de dissimuler la responsabilité du CNRD dans l'enlèvement de nos camarades. Or, même à la lumière des régimes juridiques de responsabilité de l'État, qu'il s'agisse de la responsabilité pour faute de l'Etat ou de la responsabilité sans faute de l'Etat, la junte ne peut échapper à ses responsabilités.

De surcroît, lorsqu'un crime est commis, la première question que les enquêteurs et l'opinion publique se posent est celle de savoir: à qui profite le crime ? Concernant l'enlèvement de Foniké Mengué et de Mamadou Billo Bah, la réponse est très claire : ce crime profite à la junte au pouvoir. D'autant plus que ces enlèvements ont eu lieu après un appel à manifester pacifiquement contre les dérives de la gouvernance CNRD et pour le retour à l'ordre constitutionnel.

Mes chers compatriotes,

L'heure n'est plus aux lamentations ni au désespoir, mais à l'action. C'est pourquoi nous devons transformer notre indignation en une force agissante pour exiger la libération de Foniké et Billo. Tous les citoyens honnêtes, qui défendent les valeurs et principes de liberté, de démocratie et de l'État de droit, sont désormais des Foniké et Billo en sursis sous le régime de Mamadi Doumbouya.

Aux familles de nos camarades, la Coordination du FNDC restera à vos côtés, comme depuis le lendemain de leur enlèvement, pour exiger leur libération.

Aux forces vives de Guinée, aux partis politiques, aux organisations de la société civile, aux associations socioprofessionnelles et à tous les citoyens engagés, en Guinée et dans la diaspora : Il est désormais impératif de considérer le CNRD comme une menace à la paix, à l'unité nationale et à la stabilité de notre pays.

Le FNDC s'inscrit dans cette démarche et est ouvert à toute alliance, tant au niveau national qu'international, pour rétablir l'ordre constitutionnel en Guinée.



Front National pour la Défense de la Constitution

Chers compatriotes,

Restons unis pour éviter à notre pays le chaos qui le guette. Nous espérons pouvoir compter sur votre engagement et détermination dans la lutte pour la libération de nos camarades et le retour à l'ordre constitutionnel.

Je vous remercie.

Coordination Nationale du FNDC

Ibrahima DIALLO

Vendredi, 30 Aout 2024